



**Diplôme Inter-Universitaire des Services
de Santé et de Secours Médical des
Services Départementaux d'Incendie et de
Secours**

Santé Publique – Santé Travail

**Travail d'Application Tutoré – année 2013
EAD 7^{ème} PROMOTION**

Ca Bip !!! On fonce ?!

Mlle LANES Kelly

Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'AIN

Tuteur universitaire : Mme FERNANDEZ Vanessa

Référents sapeurs-pompiers :

Infirmière en Chef MICHELARD Monique

Chef de Centre Lieutenant PONCET Laurent

SOMMAIRE

REMERCIEMENT	3
RESUME	4
MOTS CLE.....	4
INTRODUCTION.....	4
METHODE	5
RESULTATS ET ANALYSE	6
CONCLUSION	10
BIBLIOGRAPHIE	11
GLOSSAIRE	12
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE	13
ANNEXE 2 : RESULTATS DES SONDAGES	15

REMERCIEMENT

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé à élaborer ce travail et plus particulièrement le Lieutenant Laurent PONCET et l'Infirmière Chef Monique MICHELARD, qui sont mes référents locaux, ma tutrice Vanessa FERNANDEZ qui m'a épaulée tout au long de la réalisation de mon travail.

Je remercie également le lieutenant Hubert GENIQUET du CHS qui m'a aiguillé sur les programmes et les projets du SDIS01 sur la prévention des risques routiers, les différents chefs de centre qui ont bien voulu distribuer mes questionnaires ainsi que les sapeurs pompiers qui ont eu l'amabilité de répondre à mon questionnaire.

Merci aussi à mon conjoint et ma famille pour leur soutien et leur compréhension.

RESUME

La problématique de la prise de risque lors des interventions diverses chez les sapeurs pompiers est un fait de prévention majeure au sein des SDIS mais qu'en est il des risques pris lors des déplacements du domicile jusqu'au centre de secours ?

MOTS CLE

Risque routier - Prise de conscience - Prévention - Sécurité

INTRODUCTION

Infirmière sapeur-pompier durant 2 ans et ayant été sapeur pompier volontaire pendant 4 ans, j'ai pu m'apercevoir que les risques encourus pour nous rendre au centre de secours avec notre véhicule personnel ne sont jamais anodins. L'adrénaline après le coup de bip, le délai court pour le départ, le grand secteur d'intervention, le risque météo, la nuit, la circulation et les prises de risques (vitesse, dépassement imprudent, non respect du code de la route, rouler en warning...) en sont par exemple la preuve.

Cette année un sapeur-pompier de 25 ans, appartenant à mon centre d'incendie et de secours, a eu un accident en s'y rendant. La prévention routière est un fait d'actualité majeur, et occupe une place prépondérante au sein des SDIS. Il n'est pas rare de voir dans les journaux des accidents plus ou moins graves de sapeurs-pompiers se rendant à leur CS.

Mes recherches m'ont permis de dénombrer beaucoup d'accidents pour les SP. Une étude de la direction de la sécurité civile publie que les accidents routiers sont la première cause de décès chez les sapeurs-pompiers. Ils représentent 38% des circonstances de mortalité depuis 11 ans. L'accident de trajet (domicile-caserne) demeure la cause d'accident la plus grave.

METHODE

Afin de mettre en évidence mon hypothèse j'ai décidé d'interroger des SPV sur le département de l'Ain et plus particulièrement sur la compagnie Dombes Val de Saône Sud. J'ai choisi les centres de secours de Chatillon sur Chalaronne, Jassans Riottier, Montmerle sur Saône, Thoissey, Neuville les Dames, Saint Triviers sur Moignans, Ambérieux en Dombes, Villars les Dombes.

Le département de l'Ain ayant la particularité d'avoir des sapeurs-pompiers non intégrés au corps départemental à travers les CPI communaux, je souhaitais prendre en compte dans mon étude l'ensemble des sapeurs-pompiers du département ainsi j'ai également interrogé les CPINI de Chaneins, Baneins et Chaleins.

J'ai donc diffusé par courrier interne l'autorisation pour distribuer mes questionnaires sur la compagnie.

Au vue du sujet sensible que peut être la prise de risque au niveau routier pour les sapeurs-pompiers, j'ai préféré insister sur le critère d'anonymat donné à chaque questionnaire. Il s'agit de déterminer pour chacun et mettre en évidence les risques encourus, puis à travers des questions fermées étudier s'ils ont conscience de cette prise de risque ou non.

Je me suis également fixé une date buttoir d'une quinzaine de jours après la diffusion pour le retour des questionnaires. En fait, il s'est déroulé environ un mois pour récolter l'ensemble des résultats, délai qui me semble correct pour le retour d'une enquête.

De ce fait, j'ai réussi à avoir un renvoi positif car 190 réponses m'ont été réexpédiées sur environ 300 questionnaires diffusés.

RESULTATS ET ANALYSE

Mon analyse est donc basée sur les 190 résultats récoltés auprès des différentes casernes de l'Ain. Elle englobe tous type de sapeurs pompier et est donc très représentative de la réalité. De plus, le grand nombre de retour renforce la qualité de l'étude et du sondage.

En effet, 86% de la population étudiée sont des hommes et 14% de femmes. La plupart d'entre eux ont entre 20 et 40 ans (57%). 33% sont des SP expérimentés de plus de 40 ans qui peuvent transmettre leur savoir aux jeunes de moins de 20 ans. Ils sont au nombre de 10%, ce qui est plutôt encourageant pour l'avenir. D'un point de vu général les profils de carrières vont de moins d'un an d'expérience à, pour la moitié d'entre eux, plus de 10 ans.

Tous ces chiffres sont en cohérence les statistiques réelles des sapeurs pompiers sur notre territoire puisque le ministère de l'intérieur affirme que les femmes représentent 13% des effectifs et que les tranches d'âges sont similaires.

Etant donné que, sur les 190 SP sondés, 165 personnes ont le permis B, les résultats qui en découlent sont basés là-dessus.

Concernant ces conducteurs, tout de même 67% ont une bonne expérience de la route puisqu'ils possèdent le permis depuis plus de 10 ans. Seulement moins de 17% ont moins de 4 ans de permis voiture.

Il est important de rappeler que la profession de sapeur pompier est une profession à risques. La loi 2004-811 du 13 août 2004, dans son titre 4, article 67 « reconnaît le caractère dangereux du métier et des missions exercées par les sapeurs pompiers ». Ainsi, chacun d'entre eux est bien conscient des risques, notamment ceux encourus lors du trajet du domicile jusqu'au CS. Cependant il arrive parfois qu'ils se mettent en danger volontairement ou involontairement afin de porter secours aux personnes qui le demandent.

Pour être SP, il faut résider dans le secteur d'intervention de la caserne la plus proche. Il est vrai qu'un accident est vite arrivé, peu importe la distance parcouru. En effet, malgré le fait que plus de 80% des personnes sont à une distance inférieure à

4 km de la caserne, 4% des sondés affirment avoir déjà eu un accident en se rendant au CS après avoir été déclanché, et 25% en avoir évité un de justesse.

L'étude confirme que tous le monde n'est pas à moins de 2 minutes de la caserne puisque presque 15% des SP mettent plus de 5 minutes pour se rendre au CIS. Ces derniers ont donc plus tendance à prendre des risques afin de respecter le délais de départ qui est estimé à 8 minutes selon la réglementation, et qui est censé être le même pour tous.

D'après le SDACR 01 de 2007, le délai de couverture d'un risque correspond au temps, dans les conditions normales de disponibilité des moyens et de circulation, entre la réception de l'appel au CTA et l'arrivée sur les lieux de l'intervention du 1^{er} engin adapté ou adaptable.

Le délai de couverture inclut :

- le délai de réception et de traitement de l'alerte,
- le délai de mobilisation des personnels,
- le délai de route de l'engin.

Revenons plus particulièrement sur le délai de mobilisation des personnels. Il est bien distinguer les personnels de garde (en caserne), susceptibles de partir immédiatement en intervention, et les personnels d'astreinte ou disponibles devant rejoindre leur CIS et s'équiper avant de partir en intervention.

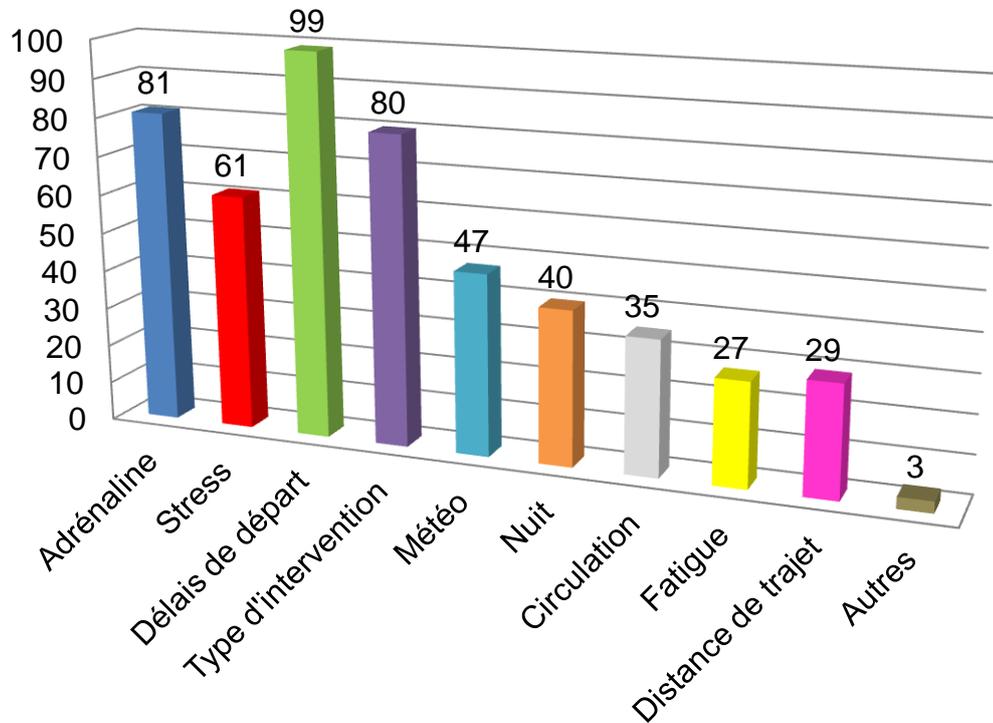
Le recours à des personnels de garde n'existe à ce jour que dans les CIS ayant une activité opérationnelle significative (ce qui n'est pas la majorité).

Les délais moyens de mobilisation constatés des personnels sur une année des différents CIS du corps départemental, de jour comme de nuit, permettent de retenir les délais forfaitaires suivants :

- 4 minutes pour les missions assurées avec un effectif de garde,
- 8 minutes pour les missions assurées avec un effectif d'astreinte.

De plus, il existe aussi des facteurs humains et environnementaux qui ont un impact direct sur cette prise de risque. Les facteurs prédominants influençant la prise de risque des SP sont le délai de départ, l'adrénaline et le type d'intervention. Le graphique ci-après détaille ces facteurs et le nombre de réponses.

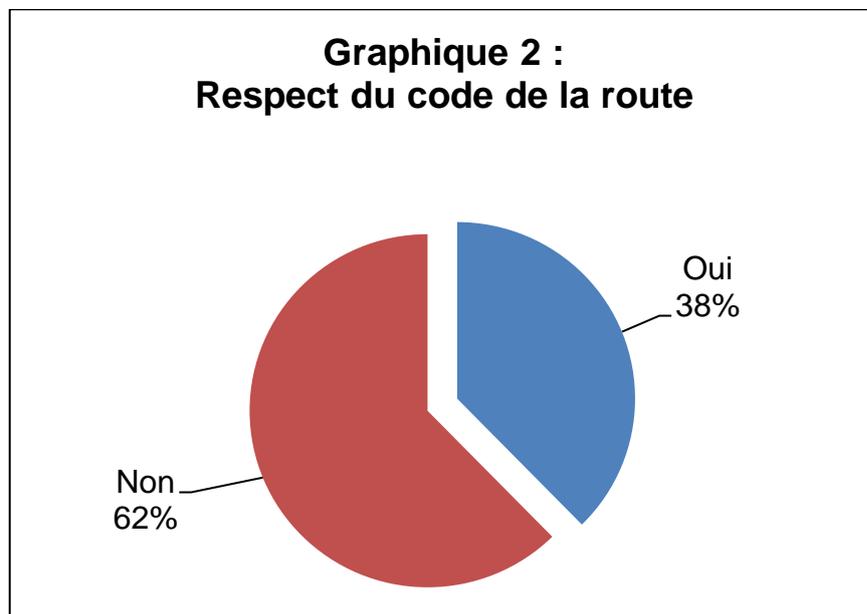
Graphique 1 : Répartition du nombre de réponses sur les facteurs augmentant la prise de risque parmi les 190 personnes sondées



On constate également que 78% dépassent parfois la limitation de vitesse, avec pour 70% d'entre eux, un excès de 10 à 30 km/h de plus que la normale. Un faible gain de temps pas forcément justifié au vu de l'importante prise de risque.

Ce comportement s'accompagne aussi d'autres prises de risques tels que le non respect des distances de sécurité (54% des sondés), la non utilisation des clignotants (88% d'entre eux) ou encore le non respect du port de la ceinture pour 16% des personnes. Ce dernier chiffre est alarmant au vu du gros travail de prévention qui est fait par la sécurité routière et de l'infime temps pris pour réaliser un tel geste. Ces personnes justifient cela, soit par un manque de temps pour 65% d'entre eux, soit par habitude (20%) ou soit parce qu'ils ne jugent pas ce geste nécessaire (25%). Pour rappel, non ceinturé, un choc à 50km/h correspond à une chute du 4^{ème} étage d'un immeuble.

Plus de 70% de SP estiment qu'ils prennent des risques afin de se rendre au plus vite au centre. Ils sont donc conscient du danger mais, à contrario, moins de la moitié estiment ne s'être jamais mis en danger, et deux tier estiment n'avoir jamais mis en danger les autres. Nous pouvons donc affirmer que les SPV négligent leur sécurité en adoptant une conduite à risques de façon habituelle et naturelle pour répondre au plus vite aux besoins des victimes. En effet, 62% des SP sondés déclarent ne pas respecter le code de la route.



CONCLUSION

Cette analyse démontre que les SPV ont une conduite à risque avec leurs propres voitures pour se rendre au centre de secours lors d'un déclenchement de bip. Leur sécurité est donc mise en jeu. Ils sous-estiment le risque routier et mettent parfois en danger les autres usagers ainsi qu'eux-mêmes.

D'où le rôle du SSSM dans la prévention des accidents des SP en collaboration avec les différents partenaires SP impliqués dans la sécurité de ces derniers. Une politique de sensibilisation, une formation de conduite ou des informations sur les obligations de chacun et le respect du code de la route pourraient donc être menées. Ce serait de bons moyens pour diminuer cette prise de risque. De plus, les gardes postés pourraient-elles être un bon moyen pour pallier à ce risque ?

En tout cas un gros travail a déjà été fait ces dernières années puisque, de nos jours, les déclenchements garantissent une mobilisation minimum des personnels nécessaires à la couverture des risques auxquels les services d'incendie et de secours doivent faire face.

Mon travail se limite à l'étude des risques lors des trajets domicile-CIS, il aurait été intéressant également de se pencher sur les risques encourus lors des déplacements CIS-lieu de l'intervention.

BIBLIOGRAPHIE

- Le site de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers. Site consulté le 02/2013. <http://www.ensosp.fr>
- Le site de la sécurité routière. Site consulté le 03/2013. <http://securite-routiere.gouv.fr/>
- Loi n°2004-811 du 13 août 2004, chapitre IV, article 67. Site consulté le 03/2013. <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000804612&dateTexte=&categorieLien=id>
- Le site de la prévention routière. Site consulté le 02/2013. <http://www.preventionroutiere.asso.fr/Nos-publications/Statistiques-d-accidents>
- Le site des sapeurs pompiers. Site consulté le 02/2013. <http://www.pompiers.fr/>
- Neuf pompiers morts en service en 2007, chiffre le plus bas depuis 22 ans. Le Parisien, 13/08/2008.
- Accidents hors intervention: un risque majeur chez les sapeurs-pompiers. Maire Info, 18/07/2008.
- Les accidents chez les sapeurs pompiers. 3SM, septembre 2008, n°26, page 5.
- MAGADOUX SOPHIE. Risque routier : une conscience accrue. Soldat du feu magazine.
- SDIS 09. Livret sécurité du corps départemental. Version du 20/04/2006, page 7.
- Le site de la CNRACL fond national de prévention des SP. Site consulté le 05/2013. <https://www.cdc.retraites.fr/>
- Le site de la santé et sécurité au travail INRS. Site consulté le 05/2013. <http://www.inrs.fr/>
- GIRAUD C. « chef de groupe » quelle prise de risque !!! DIU SSSM santé publique. Université Victor SEGALEN Bordeaux 2 ; 2011.
- HOUDU C. Le risque routier en service commandé chez les sapeurs pompiers de la Mayenne. DIU SSSM santé publique. Université Victor SEGALEN Bordeaux 2 ; 2011.
- KERMARREC B. Le ressenti de l'infirmier de sapeurs pompiers seul au volant en intervention. Université Victor SEGALEN Bordeaux 2 ; 2009.
- Le site du SDIS01. Site consulté le 02/2013. <http://www.sdis01.fr>
- Le site avec le SDACR 01. Site consulté le 06/2013. <http://www.sdis01.fr/index.php/sdacro>

GLOSSAIRE

CHS : comité hygiène et sécurité

CIS : centre d'incendie et de secours

CPINI : centre de première intervention non intégré

CS : centre de secours

SDACR : schéma départemental d'analyse et de couverture des risques

SDIS : service départemental d'incendie et de secours

SP : sapeur pompier

SPV : sapeur pompier volontaire

SSSM : service de santé et de secours médical

ANNEXE 1 : Questionnaire

Actuellement ISPV sur Montmerle, j'élabore une étude dans le cadre de mon Travail d'Application Tutoré en vue de l'obtention de mon brevet d'infirmier sapeur-pompier.

Ce travail consiste en l'étude des risques routier chez le sapeur pompier lors des déplacements domicile centre de secours.

Membre du service de santé et de Secours Médical, l'objectif final est d'apporter une aide et non de juger les sapeurs pompiers.

C'est pourquoi, ce questionnaire est totalement anonyme. Merci d'avance de prendre quelques minutes pour le remplir.

1. Votre sexe :
 - Masculin
 - Féminin
2. Votre tranche d'âge :
 - de 20ans
 - Entre 20-30 ans
 - Entre 30-40ans
 - Entre 40-50 ans
 - + de 50ans
3. Permis possédé :
 - A (Moto)
 - B (Voiture)
 - C
 - EC
4. Depuis combien de temps possédez-vous le permis ?
 - Moins de 1 an
 - Entre 1 et 4 ans
 - Entre 4 et 10 ans
 - Plus de 10 ans
5. Depuis quand êtes vous SPV ?
 - Moins de 1 an
 - Entre 1 et 4 ans
 - Entre 4 et 10 ans
 - Plus de 10 ans
6. Avez-vous déjà eu un accident de la circulation en vous dirigeant vers le centre de secours après un déclenchement de bip ?
 - Oui
 - Non
7. Estimez-vous vous être mis en danger au volant lors d'un déplacement Domicile CS ?
 - Jamais
 - Une fois
 - Parfois
 - Souvent
8. Avez-vous déjà eu le sentiment de mettre en danger des autres usagers ?
 - Jamais
 - Une fois
 - Parfois
 - Souvent
9. Pensez-vous avoir déjà évité un accident de justesse ?
 - Oui
 - Non

10. Quels facteurs influencent votre comportement et augmentent votre prise de risque ? (3 maximum)

- Adrénaline
- Stress (coup de bip)
- Délais de départ
- Type d'intervention
- Météo
- Nuit
- Circulation
- Fatigue
- Distance de trajet
- Autres (précisez) :

11. La nature de l'intervention influence-t-elle votre comportement ?

- Oui
- Non

12. Prenez-vous des risques pour arriver plus vite ?

- Jamais
- Parfois
- Souvent

13. A combien de kilomètre du CS résidez-vous ?

- Moins de 2 km
- Entre 2 et 5 km
- Plus de 5 km

14. Combien de temps mettez-vous pour vous rendre au CS ?

- Moins de 3 minutes
- Entre 3 et 5 minutes
- Plus de 5 minutes

15. Dépassez-vous les limitations de vitesse ?

- Oui
- Non

Si oui, de combien ?

- Moins de 10 km/h
- Entre 10 et 30 km/h
- Plus de 30 km/h

16. Respectez-vous les distances de sécurité ?

- Oui
- Non

17. Utilisez-vous vos clignotants ?

- Oui
- Non

18. Respectez-vous le port de la ceinture ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

- Par manque de temps / précipitation
- Par habitude
- Jugé pas nécessaire
- Autre (précisez) :

19. En conclusion, estimez-vous respecter le code de la route lorsque vous vous rendez à la caserne ?

- Oui
- Non

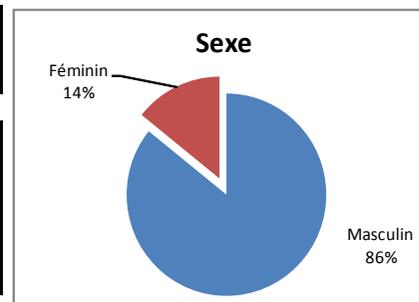
Merci de remettre cette enquête remplie à votre chef de centre **avant le 15 Juin**, et si possible de regrouper les questionnaires dans une enveloppe commune.

Je vous suis reconnaissante pour l'aide que vous m'apportez en ayant pris la peine de répondre à ce questionnaire. Merci.

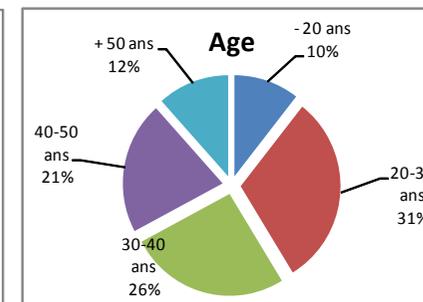
K. LANES

ANNEXE 2 : Résultats des sondages

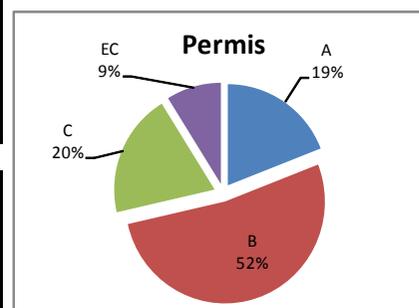
1. Sexe	Nbre de réponses
Masculin	163
Féminin	27
	190



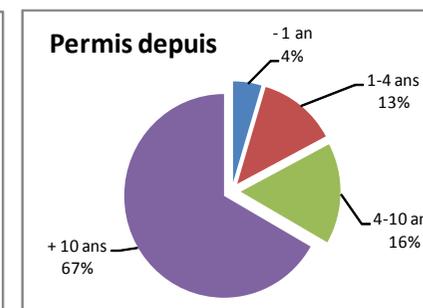
2. Age	Nbre de réponses
- 20 ans	20
20-30 ans	58
30-40 ans	49
40-50 ans	40
+ 50 ans	22



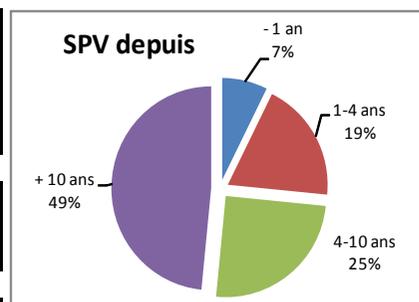
3. Permis	Nbre de réponses
A	60
B	165
C	62
EC	28



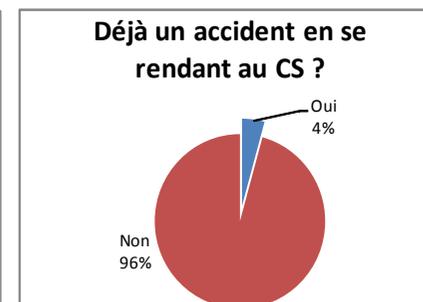
4. Permis depuis	Nbre de réponses
- 1 an	8
1-4 ans	22
4-10 ans	28
+ 10 ans	116



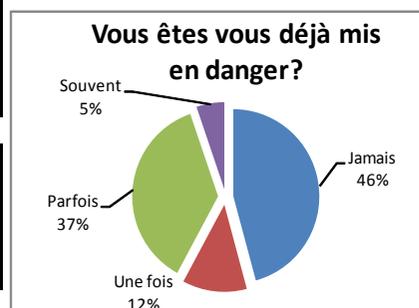
5. SPV depuis	Nbre de réponses
- 1 an	14
1-4 ans	37
4-10 ans	48
+ 10 ans	93



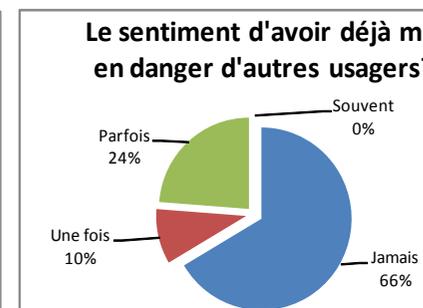
6. Déjà un accident en se rendant au CS ?	Nbre de réponses
Oui	8
Non	182



7. Vous êtes vous déjà mis en danger?	Nbre de réponses
Jamais	87
Une fois	23
Parfois	70
Souvent	10

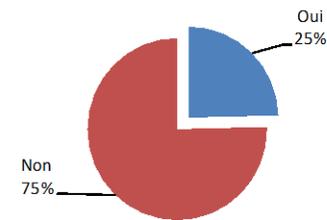


8. Le sentiment d'avoir déjà mis en danger d'autres usagers?	Nbre de réponses
Jamais	123
Une fois	18
Parfois	44
Souvent	0

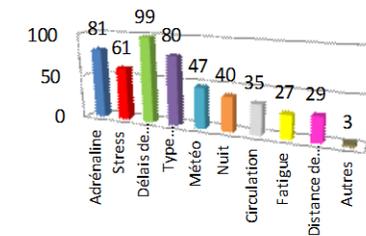


9. Déjà évité un accident de justesse?	Nbre de réponses
Oui	46
Non	141

Déjà évité un accident de justesse?

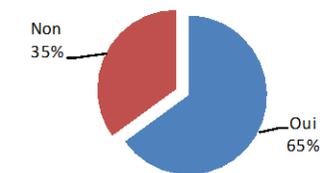


Les facteurs augmentant la prise de risque

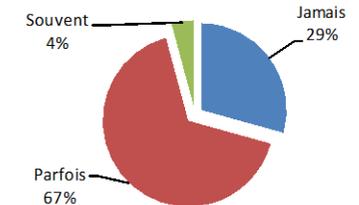


10. Quels facteurs augmentent votre prise de risque?	Nbre de réponses
Adrenaline	81
Stress	61
Délais de départ	99
Type d'intervention	80
Météo	47
Nuit	40
Circulation	35
Fatigue	27
Distance de trajet	29
Autres	3

Nature de l'intervention influence t-elle votre comportement?



Prenez-vous des risques pour arriver plus vite?

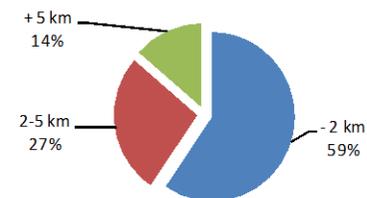


11. Nature de l'intervention influence t-elle votre comportement?	Nbre de réponses
Oui	123
Non	66

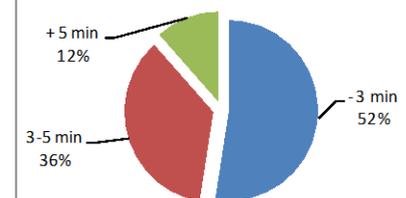
12. Prenez-vous des risques pour arriver plus vite?	Nbre de réponses
Jamais	55
Parfois	125
Souvent	8

13. A combien de kilomètre du CS résidez-vous?	Nbre de réponses
- 2 km	113
2-5 km	51
+ 5 km	26

A combien de kilomètre du CS résidez-vous?



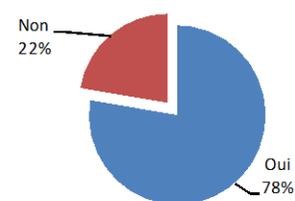
Quel temps mettez vous pour vous rendre au CS?



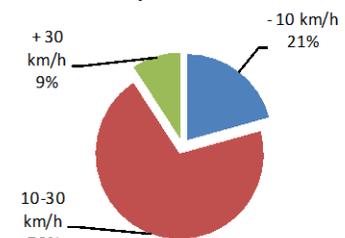
14. Quel temps mettez vous pour vous rendre au CS?	Nbre de réponses
- 3 min	95
3-5 min	65
+ 5 min	21

15. Dépassez-vous les limitations de vitesse?	Nbre de réponses
Oui	139
Non	40

Dépassez-vous les limitations de vitesse?



Si oui, de combien?



15'. Si oui, de combien?	Nbre de réponses
- 10 km/h	29
10-30 km/h	98
+ 30 km/h	13

16. Respectez-vous les distances de sécurité?	Nbre de réponses
Oui	82
Non	96

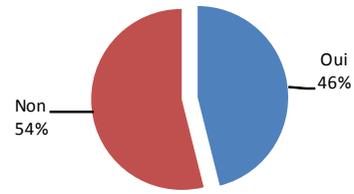
17. Utilisez-vous vos clignotants?	Nbre de réponses
Oui	155
Non	22

18. Mettez-vous votre ceinture?	Nbre de réponses
Oui	149
Non	28

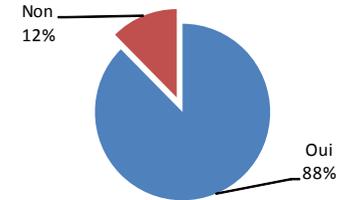
18'. Si non, pourquoi?	Nbre de réponses
Manque de temps / précipitation	20
Habitude	6
Pas nécessaire	3
Autres	2

19. Respect du code de la route?	Nbre de réponses
Oui	67
Non	111

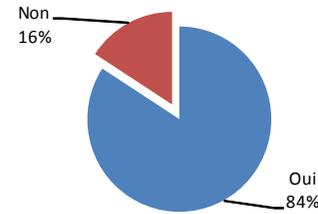
Respectez-vous les distances de sécurité?



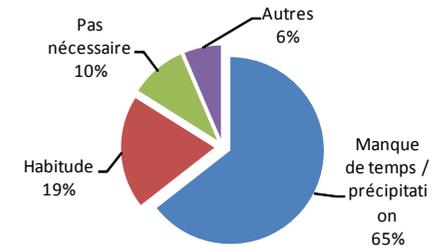
Utilisez-vous vos clignotants?



Mettez-vous votre ceinture?



Si non, pourquoi?



Respect du code de la route

